

PLOUZANÉ

Magazine

Journal d'information municipale - Septembre 2004 - n°75



Il y a 60 ans : la libération de Plouzané

L'actualité des jumelages

La rentrée scolaire **La Place du Commerce**

Le programme de la rentrée

Le Dellec en juillet



SOMMAIRE

Page 2 : **EDITORIAL**
Le Médiapôle joue en réseau

Page 3 : **URBANISME**
La Place du Commerce

Page 4, 5 : **LA VIE DE LA CITE**
La rentrée scolaire

Pages 6, 7 : **ANIMATION**
LE DELLEC EN JUILLET

Pages 8 : **L'ACTUALITÉ DES JUMELAGES**
*Signature de la charte de jumelage avec Ceccano
Echange scolaire avec Stelle*

Page 9 : **D'HIER À AUJOURD'HUI**
*Il y a 60 ans : la libération de Plouzané
Les nouveaux arrivants*

Page 10 : **VIE ASSOCIATIVE**
*"A Petits Pas" s'installe
dans de nouveaux locaux*

Page 11 : **EXPRESSION LIBRE**

Page 12 : **VIE CULTURELLE**
Programme de la rentrée

Consciente que PLOUZANE est une commune jeune (30 % de moins de vingt ans), la Municipalité souhaite faire avancer les projets en direction des jeunes. En ce sens, elle a fait procéder, il y a quelque mois, à une étude sur la jeunesse à Plouzané qui a permis de dégager un certain nombre de souhaits et de lignes d'actions.

Le Conseil Municipal Jeunes se fait aussi l'avocat des attentes des jeunes Plouzanéens et a été à l'origine de bon nombre de projets.

Les conseillers municipaux jeunes arrivent au terme d'un riche mandat de deux ans et les élections pour renouveler le C.M.J. auront lieu le samedi 9 octobre prochain. J'invite les jeunes Plouzanéens et leurs parents à se mobiliser pour ces élections pour qu'au minimum ils aillent voter s'ils ont entre 12 et 18 ans mais aussi pour qu'ils soient nombreux à être candidats pour siéger au conseil s'ils ont entre 12 et 16 ans. Ils y trouveront l'occasion d'un épanouissement civique et social ainsi que la reconnaissance de la collectivité.

Pour mieux comprendre la place et le rôle d'un jeune conseiller municipal et susciter des vocations, il faut répondre à deux questions :

1°) Qu'est ce qui caractérise un C.M.J. ?

- sa légitimité, puisque c'est une assemblée de jeunes élus,
- sa représentativité de la jeunesse locale et des différents quartiers,
- sur le plan éthique, son non-engagement politique, l'absence de référence partisane.

2°) Qu'est ce que peut apporter un C.M.J. ?

- pour la Municipalité, c'est une force de proposition, un lien avec la jeunesse ;
- pour les jeunes élus, outre l'apprentissage de la citoyenneté et l'éveil social, c'est de se retrouver porte-parole de la jeunesse locale, en position de relais ;
- pour les autres jeunes de la commune, un C.M.J. apporte le sentiment d'être représentés et reconnus et que leurs avis sont pris en compte dans les projets locaux.

Participer aux travaux d'un conseil municipal jeunes, c'est une démarche volontaire de prise de responsabilité au service de la collectivité, c'est s'inscrire dans un engagement citoyen qui permet la rencontre, l'échange et la maturation de la personnalité sociale.

Jeunes Plouzanéens, le 9 octobre, en vous investissant dans cette belle aventure, vous épouserez une cause commune et noble, celle de la démocratie.

Yves PAGES

MEDI@PÔLE : INTERNET POUR TOUS de l'initiation au jeu en réseau

Le 12 Juin dernier a été proposé aux jeunes Plouzanéens un tournoi de jeux en réseau qui s'est déroulé à l'espace multimédia de la commune. Organisé conjointement par le Médi@pôle et la coordination Jeunesse/Vie Associative, le tournoi a rassemblé une vingtaine de jeunes répartis en équipes de 3.

Deux tournois leur ont été proposés : un tournoi Half-Life en matinée et un tournoi Counter-Strike l'après-midi.

17 matchs ont été joués tout au long de la journée. Les tournois se sont déroulés dans une excellente ambiance, les jeunes se prenant assez vite au jeu.

Des coupes offertes par la commune ont récompensé la meilleure équipe de chaque

tournoi : les Decide pour Half-Life et Les Chevaliers de l'Apocalypse pour Counter-Strike.

Une prochaine édition est en préparation.

Le Médi@pôle de Plouzané, situé 3 allée de la mairie propose :

- Un accès public à Internet à haut-débit
- Des initiations Informatique et Internet
- De la consultation de logiciels ludo-éducatifs et culturels
- Des jeux en réseau
- L'utilisation de périphériques (imprimante couleur, scanner, graveur ...)

Contact au 02.98.49.77.65

Horaires d'ouverture
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Jeudi : 14h-16h et 17h-18h
Vendredi : 11h-12h et 14h-18h
Samedi : 10h-12h et 13h-17h



Les meilleures équipes de chaque tournoi ont été récompensées.

Directeur de la publication : Yves PAGES

Equipe rédactionnelle :
C. Blondel, Y. Dubuit, F. Gueneugues,
M.T. Renault, I. Rigault, M. Berder,
D. Le Ster, S. Lamour
L'association "A Petits Pas".

Création, réalisation, impression :
CERID - 31, rue F. Chopin - Brest

Place du Commerce

L'étude générale de l'aménagement de la Place du Commerce touche à sa fin et comportera deux phases principales.

Une phase dite de « réalisation verticale » avec la construction de deux immeubles situés au sud ouest et à l'ouest de la place dans sa configuration actuelle. Ces derniers comprendront 33 logements composés de 18 T2, 12 T3, 1T3D (duplex), 1T4 et 1T4D. Ces appartements seront répartis sur les 3 niveaux supérieurs avec en plus un rez-de-chaussée destiné à l'usage commercial. Elle sera suivie d'une phase « de réalisation horizontale » qui comprendra parmi les nombreux travaux, le déplacement des réseaux, l'aménagement des parkings, les plantations de végétaux, le traitement des diverses surfaces ainsi que les aménagements nécessaires au bon déroulement du marché hebdomadaire.

Bien entendu le reste de la place sera réalisé en dernier à l'issue de la construction des deux immeubles dont la fin des travaux est prévue pour la fin de l'année 2005. Durant les travaux le marché sera déplacé et des représentants des commerçants ambulants, fréquentant habituellement le marché du mercredi, seront consultés au cours des prochaines semaines.

Les différentes parcelles de terrain constituant la place du commerce, qui étaient la propriété soit de la CUB soit de la Commune, ont été vendues à la SEMAEB, maître d'œuvre d'ouvrage. La S.A.R.L. J.D.2 a été retenue pour la réalisation de ces deux immeubles et les permis de construire devraient être déposés et instruits au cours du mois de septembre. La construction de ces deux ouvrages devrait débuter au plus tard au mois de janvier 2005 et l'ensemble des travaux doit normalement s'étaler sur environ 22 mois.



Sud-Est



Nord-Est



Sud-Ouest



Nord-Ouest

Les particuliers et les commerçants éventuellement intéressés par l'acquisition de box commerciaux et/ou de logements peuvent s'adresser au service urbanisme de la mairie (02 98 31 95 46).

Ce projet est donc en bonne voie. Les travaux occasionneront inévitablement des gênes aux résidents de ce quartier, mais en final c'est tout un secteur qui devrait retrouver un nouveau dynamisme et un attrait certain.



La rentrée scolaire

Afin que l'écopier vive au mieux les différents temps qui rythment sa journée, réussisse scolairement et s'épanouisse, la municipalité mobilise chaque année des ressources financières et humaines considérables.

La Commune joue un rôle important au cœur des écoles publiques du premier degré. Elle a la charge des écoles maternelles et primaires publiques dont les locaux lui appartiennent. Elle en assure l'équipement, l'entretien et le fonctionnement hormis la rémunération du personnel enseignant qui est à la charge de l'Etat. A cette charge s'ajoute l'acquisition du mobilier scolaire, le chauffage, l'éclairage, le nettoyage des locaux ainsi que la rémunération des agents d'accueil périscolaire, de service et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). Pour ce qui concerne les fournitures scolaires, la commune verse une subvention à chaque école au vu du nombre d'enfants. Chaque école gère ensuite elle-même ces crédits, ou, parfois, se regroupe afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

Les domaines d'intervention dans les écoles sont multiples et variés ; cela va du câblage informatique, de l'achat d'ordinateurs et de mobilier scolaire à la restauration et à l'accueil périscolaire (garderies du matin et du soir) en passant par la sécurité, les activités extrascolaires, etc....

Ces différents sujets sont d'ailleurs fréquemment abordés lors des séances de conseil d'école. Mais qu'est un conseil d'école ? C'est un lieu officiel où se retrou-

Ces participations financières ne peuvent pas être utilisées pour des travaux et acquisitions constituant un nouvel investissement.



vent les enseignants, la municipalité, les représentants des parents d'élèves, le délégué départemental de l'Education nationale chargé des visites dans l'école. Le président du conseil d'école est le directeur de l'école. Chaque école est dotée d'un tel conseil et son rôle consiste à faire des suggestions sur le fonctionnement de l'école, à présenter le projet d'école, à aborder toutes les questions intéressant la vie de l'école.

Quant aux écoles privées du premier degré, la municipalité soutient leur fonctionnement, conformément à la loi, par l'octroi d'un forfait communal par élève.

Au total, la ville de Plouzané a consacré en 2003, 361 355,46 euros en dépenses de fonctionnement en faveur des écoles. Un budget auquel s'ajoutent diverses charges indirectes inhérentes au fonctionnement des équipements culturels et sportifs qui sont des services utilisés par les écoliers sur le temps scolaire, mais également durant les activités extrascolaires.



EFFECTIF DES ECOLES MATERNELLES

Année	Ecoles publiques	Ecoles privées
2000/2001	401	203
2001/2002	408	199
2002/2003	413	179
2003/2004	427	176
2004/2005	410	189

EFFECTIF DES ECOLES PRIMAIRES

Année	Ecoles publiques	Ecoles privées
2000/2001	657	284
2001/2002	630	265
2002/2003	614	277
2003/2004	576	284
2004/2005	553	295



EFFECTIF DES COLLÈGES

Année	Collèges publiques	Collège privé
2000/2001	863	291
2001/2002	839	289
2002/2003	814	288
2003/2004	785	278
2004/2005	790	266

Cette année, 1447 écoliers ont repris le chemin de l'école. Rentrée placée sous le signe de la sérénité et sous le soleil !

Les principaux changements s'opèrent à Coat Edern et à l'école Eric Tabarly où nous voyons des changements de direction.

En effet, à Coat Edern, du côté des primaires, monsieur HUERNE quitte l'école et sa direction est désormais confiée à madame GAC. Quant à l'école Eric Tabarly, c'est monsieur BEAUGEOIS qui a quitté la direction pour laisser la place à madame ARZEL qui nous arrive des Yvelines.

Enfin, à l'école Anita Conti, c'est une seconde classe bilingue qui s'est ouverte cette année afin d'accueillir en cours préparatoire les écoliers bilingues.



ANIMATION

4^{ème} édition du "Dellec en Juillet" : un succès incontesté !

Le vieux fort Vauban a une fois de plus revêtu ses plus beaux atours pour accueillir 4 000 spectateurs sur 4 vendredis lors de la 4^{ème} édition du "Dellec en juillet" !

Au programme cette année, 4 soirées à thèmes variées : "chanson française" le 2 juillet, "chants de marins et folk" le 9, "soirée irlandaise et cajun" le 16 et "musiques du soleil" le 23 juillet.

Un programme éclectique et festif qui a une nouvelle fois séduit le public. Le record d'affluence revenant cette année au groupe "Mes souliers sont rouges" ; il faut dire que nos 5 amis normands n'ont pas boudé leur plaisir d'être de retour au Dellec, pour le plus grand plaisir de tous !

Sur cette rétrospective des meilleurs moments de l'édition 2004, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine...



Ouverture des portes le 16 juillet par
l'Orchestre Louisianne

Patrig Salaün et ses ritournelles en
ouverture le premier vendredi

Trévidy a présenté son album "Et si un jour...",
prix du disque 2003 en Bretagne

Yvon Etienne et sa bande de joyeux drilles ont distillé
humour et chaude ambiance le 2 juillet



Ballade en Irlande avec les
Churchfitters

LE DELLEC EN JUILLET



La Banda de Ceccano sous la direction de son chef Adamo Bartolini

Le groupe folklorique portugais Ta-minho a enchanté le public de ses chants et danses le 23 juillet



Promenade sur la Cordillère des Andes avec Llupaku

il n'est plus besoin de présenter nos Marins d'Iroise



Champions toutes catégories de la fête, "Mes souliers sont rouges" ont mis le feu au Dellec !

C'est la salsa cubana des Mas Bajo qui a clôturé cette édition 2004



Organisation :
Mairie de Plouzané
Licence entrepreneur
de spectacles n°290761



Rendez-vous en juillet 2005

LA VIE DES JUMELAGES

Plouzané – Stelle :

DES ÉCHANGES DE JEUNES DEPUIS 15 ANS

Du 16 au 28 juillet dernier, 23 jeunes de Plouzané (âgés de 12 à 17 ans) se sont rendu à Stelle dans le cadre des échanges organisés par l'OPEP. Cet voyage a permis aux participants de se familiariser avec la langue et la culture allemande. Les membres de l'AKP de Stelle avaient mis en place un programme très attractif, alternant le côté éducatif et ludique :

Visite des villes de Hambourg et Lüneburg, visite d'un musée montrant les implications de la nature dans les nouvelles techniques, découverte de la gare de triage de Maschen (la plus importante d'Europe) située seulement à 3 km de Stelle.

Le programme comprenait aussi un après-midi de jeux pour faire connaissance ainsi qu'un rallye pédestre à travers la ville jumelle. La journée la plus prisée a été certainement celle passée au parc d'attraction « Heide Park ». Les temps libres ont permis aux jeunes de participer à la vie familiale ainsi que de profiter de la piscine municipale de Stelle.

Ce voyage était encadré par Soaz Kermanac'h, Patrick Lagadec, Denise et Jacques Guillermin, tous membres de la commission Allemagne de l'OPEP et était soutenu par l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse).



En 2005, l'accueil à Plouzané des jeunes Allemands de Stelle devrait avoir lieu du 18 au 28 juillet.

CECCANO

ville italienne jumelée avec Plouzané

RECEPTION DE LA FANFARE

Dans le cadre d'un échange avec l'école de musique, 39 jeunes musiciens de 15 à 25 ans ont séjourné à Plouzané du 8 au 12 juillet. Ils étaient accompagnés par Adamo Bartolini, le chef d'orchestre et Mario de Santis, directeur général à la mairie de Ceccano ainsi que de quelques parents de musiciens.

Un accueil très chaleureux leur a été réservé par les familles plouzanéennes.

Par leur bonne humeur communicative, les jeunes Italiens ont contribué au climat de joie et de gaieté de ces quelques jours. Même les personnes ne parlant pas italien ont réussi à échanger avec eux !

Un programme bien chargé, concocté par des membres du comité de jumelage, par la directrice de l'école de musique et la municipalité leur a permis de découvrir notre région tout en s'adonnant à leur passion favorite : la musique.

Ils ont prouvé tout leur talent le vendredi 9 juillet au Dellec mais également lors de leur prestation samedi 10 juillet à Brest 2004 où leur succès fut total.

L'orchestre de Plouzané a su relever le défi en interprétant certains morceaux avec les musiciens italiens ce qui a créé une ambiance extraordinaire lors de la dernière soirée



familiale à Trémaudic.

Des liens d'amitié se sont tissés au cours de ces quelques jours et le lundi matin au moment du départ beaucoup d'émotion pouvait se lire sur les visages tant du côté italiens que plouzanéens.



CIAO, CIAO, ARRIVEDERCI, GRAZIE, A PRESTO !!!

SIGNATURE DE LA CHARTE DE JUMELAGE EN ITALIE

La première charte de jumelage de Plouzané et Ceccano avait été signée le 28 juin 2003 à Plouzané.

Au mois de juin 2004, afin que les liens soient définitivement scellés, une délégation de Plouzané composée d'élus et de membres du comité de jumelage s'est déplacée en Italie pour une nouvelle signature.



La cérémonie de jumelage en Italie s'est déroulée sur la place de la mairie, en présence des élus, des membres du comité de jumelage et de nombreux habitants de la ville. La fanfare de Ceccano a interprété avec grand talent la Marseillaise et l'hymne italien. Quelques bretons habitant à Ceccano ont manifesté leur joie de participer à cette rencontre.

Dans leurs discours respectifs, Antonio Ciotoli, maire de Ceccano, et Yves Pagès, maire de Plouzané, ont exprimé leur souhait de voir ce jumelage prospérer en favorisant dans tous les domaines les échanges entre les habitants afin de développer par une meilleure compréhension réciproque le sentiment vivant de la fraternité européenne. Dans le cadre des jumelages, les liens d'amitié contribuent grandement à forger la réalité de l'Europe, car l'Europe est, et doit être avant tout, un projet commun et une communauté de citoyens qui se comprennent et partagent des objectifs.

Après la signature et l'échange de cadeaux, les invités ont pu assister au concert offert par les jeunes de la « Banda de Ceccano ».

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu : des jeunes des collèges Saint Michel et de Kroas-Saliou sont allés en Italie, et les musiciens de la fanfare italienne sont venus à Plouzané, « mettant le feu » au Dellec et enchantant les visiteurs de Brest 2004.

En octobre, des collégiens italiens séjourneront dans des familles plouzanéennes.

Avec la volonté d'apprendre à se connaître, à s'apprécier, à échanger, le jumelage Plouzané-Ceccano a un bel avenir devant lui.

LA VIE DE LA CITÉ

d'hier à aujourd'hui

Il y a 60 ans, la libération de PLOUZANE

A partir du 10 août 1944, les forces alliées qui ont débarquées en Normandie sont arrivées dans la région de Ploudalmézeau pour mettre le siège devant le port de l'Atlantique. Le plan de l'offensive américaine est de pousser une unité d'infanterie vers le sud en direction de la mer afin de tenter d'isoler les forces allemandes du Conquet de celles de Brest. Ces troupes alliées doivent donc s'enfoncer dans le dispositif allemand comme dans un coin. Le bourg de Plouzané, la route du Conquet et la pointe du Minou sont des objectifs à atteindre avant la conquête de Brest. Par ailleurs, la colline de Cocastel à Plouzané constitue aux yeux des forces en présence, un intérêt stratégique d'importance car la vue est exceptionnelle sur toute la région et reste donc un poste d'observation unique.

Le 24 août est consacré à l'envoi de patrouilles de reconnaissance pour préparer l'assaut prévu le lendemain. Le 25 août à 13h00, l'attaque américaine est donc déclenchée. A Bohars et à Guilers l'opposition allemande est vive et les américains seront bloqués pour quelques jours sauf au sud de St Renan où ils avancent plus rapidement. Le 26, un bataillon US arrive en vue du Bourg de Plouzané en passant par Kerjestin, Kerzignen et Lézavarn. Une des difficultés naturelles rencontrées par les alliés est le talus naturel breton qui est trop élevé pour le char américain. En le franchissant, ce dernier se soulève et devient alors une cible parfaite. Des herses avaient été soudées à

l'avant des chars pour arracher les talus et les franchir ensuite. Les combats sont violents et le bourg ne sera définitivement libéré que le 27 en début de matinée, les dégâts sont importants. Les allemands se replient sur la hauteur de Cocastel « la côte 103 ». Les combats sont rudes, après



Le Sergent Américain Sherwood Hallman

attaques et contre attaques des deux bords la colline sera définitivement prise le 3 septembre en fin de journée. Les survivants allemands de la côte 103 se sont repliés sur une nouvelle ligne de défense proche de la Trinité. Les combats se poursuivent vers le sud pour couper la route du Conquet. Kerguestoc est investi le soir. Les combats font rage de la Croix-Marie à

Mesprat. Le 4 septembre, les secteurs de Kerarrous et Kerborhel sont attaqués. Plus au sud, le fort de Mengant est investi le 5 septembre avec le sentier côtier. La Trinité sera libérée grâce à la bravoure exceptionnelle d'un sergent allié qui mettra hors de combat 15 ennemis. La situation va ensuite s'enliser dans les secteurs d'Illioc et de Laninguer jusqu'au 10 septembre. A partir du 11 septembre, la poussée reprend vers Coatuelen. Vers Iloic, la situation va enfin se débloquer grâce à la détermination d'un autre gradé. Le sergent américain Hallman abat ou blesse 4 allemands, et en capture 12 autres. Bien que plus éloignés de la zone d'action, 75 combattants allemands viendront se rendre également. Malheureusement ce brave militaire sera tué peu de temps après. Une stèle à son intention a été élevée sur ce lieu dit Illioc où l'anniversaire de la libération de Plouzané est célébré chaque année. Le 13 septembre les combats sont alors terminés sur la commune de Plouzané mais la guerre continue vers Brest.

Le bilan est lourd pour la commune, des dizaines de morts et des dégâts matériels importants, bâtiments, maisons, dépendances sont détruits ou endommagés, entonnoirs de bombes, talus éventrés, terrains labourés par les chars sont visibles partout, les maisons désertées par les habitants ont été « visitées » par... tout le monde ! Le désappointement des sinistrés est vif mais pour tous ses habitants Plouzané est libéré.

Bienvenue à Plouzané

Mercredi 24 juin, une réception conviviale était organisée par la municipalité au Fort du Dellec en l'honneur des nouveaux habitants de la commune. (300 personnes environ chaque année arrivent sur la commune)

Dans son mot d'accueil, le maire Yves Pagès a remercié les nouveaux plouzanéens d'avoir fait le choix de PLOUZANE pour s'installer avec leur famille.

Effectivement, Plouzané possède de nombreux atouts pour séduire les nouveaux arrivants.

C'est une ville en constant développement avec 30% de jeunes de moins de 20 ans, c'est une ville

dynamique, moderne située aux portes de Brest. Elle offre un environnement de qualité entre terre et mer, des moyens de transport adaptés, de nombreux équipements culturels et sportifs, 7 écoles primaires, 3 collèges, une vie associative très riche et très diversifiée.

Le nouveau guide de la ville qui a été



remis à chaque famille permet de retrouver les renseignements pratiques pour faciliter l'intégration dans la commune. Le maire a exprimé la volonté de la municipalité de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie pour le bonheur de tous.

« C'est une aventure que vous ne regretterez pas ! Il fait bon vivre à PLOUZANE ! »

Gonio, vous avez dit Gonio ?

Le quartier du Gonio, la rue du Gonio, la maison du Gonio... On pourrait croire que le «Gonio» est un ancien lieu-dit dont le nom aurait été repris lors de l'urbanisation du secteur. Quoiqu'à y regarder de plus près, «Gonio» ça ne sonne pas très Breton...



Avec son style ferroviaire de la fin du XIX^{ème} siècle, on pourrait croire que la maison du Gonio est une ancienne station sur la ligne de tramway qui, avant guerre, reliait Brest au Conquet. Quoique, on se rend bien compte qu'avant l'urbanisation du quartier, à partir des années 70, cette maison se trouvait au milieu des champs ! D'où viennent donc ce nom de «Gonio» et cette petite maison étrange ? Une fois de plus, lorsque l'on parle de l'histoire de la région brestoise, c'est vers la défense qu'il faut chercher.

«Gonio» est en fait l'abréviation de «goniomètre» qui est, très grossièrement, un des premiers dispositifs utilisés pour repérer et localiser une attaque ennemie. Et cette petite maison fut construite, au début du vingtième siècle, pour abriter une station de goniométrie, qui s'inscrivait dans le dispositif de défense de Brest. Ce n'est donc pas le quartier qui lui a donné son nom, mais c'est la maison qui a donné le nom que tout le monde lui connaissait au quartier qui, plus tard, l'environna.

Le 04 septembre dernier, pas d'attaque ennemie en vue, et pourtant, c'était bien le branle bas de combat dans une maison entièrement rénovée pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les assistantes maternelles rassemblées au sein de l'association «A petits Pas»
L'association des Assistantes Maternelles «A PETITS PAS» a été créée en mai 1997. Elle regroupe une cinquantaine d'assistantes maternelles agréées sur la commune de Plouzané.

Ses objectifs sont :

Reconnaissance de la profession au même titre que les acteurs de la petite enfance (PMI et halte-garderie)
Dynamiser et regrouper les Assistantes Maternelles
Etre un lieu d'information et de rencontre
Favoriser les activités d'éveil collectives pour les enfants
Collaborer avec tous les organismes et associations concernés par la Petite Enfance
Travailler sur les mêmes bases (contrat de travail et tarif)
Longtemps non reconnu, le métier d'assistante maternelle a beaucoup évolué. L'assistante maternelle joue et sort avec l'enfant aussi souvent que possible tout en respectant ses rythmes. Elle participe à des activités d'éveil, éduque l'enfant à l'autonomie, la propreté, la politesse en veillant toutefois à ne jamais se substituer aux parents.

Une association qui offre des activités d'éveil pour tous les petits de 6 mois à 3 ans...

Depuis 1997 les activités d'éveil avaient lieu au 1er étage du centre social de Kérallan..

Pour des raisons de sécurité et après une demande de salle auprès de la municipalité, ces activités vont maintenant se dérouler dans un local situé route du Gonio à la Trinité, appelé Maison des Petits Pas.



Les activités (avec autorisation parentale) sont les suivantes :

Lundi, mercredi et vendredi : Activités libres encadrées par des assistantes maternelles, (coloriage, peinture, pâte à modeler, rencontre autour du livre etc...)

Mardi : Eveil musical encadré par une animatrice

Jeudi : Eveil corporel et sensoriel animé par une animatrice.

Le vendredi également rencontres inter-génération à l'EHPAD de Kérallan et participation à l'heure du conte à la bibliothèque de Plouzané.

Différentes festivités ponctuent aussi l'année : arbre de Noël avec spectacle et goûter, carnaval et kermesse avec l'EHPAD.



Une permanence de l'association est assurée le 1er samedi de chaque mois à la Maison des Petits Pas, en vue de présenter l'association aux parents et aux assistantes maternelles.

Contacts

Martine BRIN : Tél 02.98.48.42.74

Annie COUM : Tél.02.98.49.41.78

La liberté et la loi

Soixante ans déjà... Nous-mêmes, nos parents, nos grands-parents ont vécu la guerre et la Libération. Ils ont vu ces jeunes paysans, ouvriers, artisans, Américains, Canadiens, Anglais... appelés sous les drapeaux, venir mourir à des dizaines de milliers de kilomètres de chez eux, pour notre Liberté. Rendons nous compte : uniquement à Plouzané, ce sont plusieurs dizaines de soldats alliés qui sont tombés. Nous leur devons une reconnaissance éternelle.

Nous leur devons aussi un devoir de vigilance pour protéger ce que nous avons de plus précieux et qu'ils sont venus défendre : un certain idéal, celui d'une société libre, fraternelle, juste, qui s'est appuyée sur deux piliers, l'un philosophique à Athènes, l'autre spirituel à Jérusalem, et qui, à travers les siècles, a donné au monde beaucoup de ses plus grands artistes, de ses plus grands scientifiques, de ses plus grands auteurs... Cette civilisation, après des siècles de heurts, de guerre, de révoltes et de révolutions a donné naissance, en France, à la République libre, laïque et démocratique.

Et pourtant, racisme, antisémitisme et

autres discriminations, avilissent notre Humanité et ternissent nos idéaux d'égalité. Les profanations de cimetières dont nous avons été spectateurs ces dernières semaines outragent la mémoire de nos morts. Les atteintes aux droits et à la dignité des femmes chez les talibans afghans, mais aussi dans nos villes et nos cités, nous renvoient plusieurs siècles en arrière ! Le peu de place et de temps que nous accordons à nos vieillards, à nos malades, nous accusent. L'individualisme marque notre époque. Les responsabilités, à quelque niveau que ce soit, dans le monde associatif, professionnel ou même familial, apparaissent souvent comme un fardeau que l'on préfère voir porter par d'autres.

La loi, démocratiquement adoptée, la même pour tous, qui fixe les règles de notre vie en commun en s'appuyant sur les valeurs de la République, est bafouée par ceux-là mêmes qui, au nom du peuple qui les a élus, la votent. La question des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) mérite sûrement d'être débattue, mais au nom de quoi quelques uns s'arrogent-ils le droit de

prôner, faucille à la main et devant les caméras, la désobéissance ? Au nom de quoi, un maire, également député donc législateur, peut-il s'arroger le droit de redéfinir, de son seul chef, le mariage, institution multimillénaire qui structure notre société, et, outrepassant la loi dont il est le garant, de célébrer une union qu'il sait illégale ?

Lorsque chacun se fait sa propre loi, lorsque la loi commune n'est plus reconnue, lorsque les policiers et les pompiers qui sont là pour nous protéger et nous secourir, sont caillassés dans nos cités, lorsque les procédures démocratiques, si chèrement acquises, ne sont plus suivies, c'est l'anarchie, la loi de la jungle, et l'Etat de droit qui recule.

Beaucoup, il y a soixante ans, sont morts pour rétablir cet Etat de droit. Aujourd'hui, chacun à notre niveau, sachons rester vigilants, critiques, responsables, être toujours et partout les veilleurs de la liberté, les sentinelles du Droit et les gardiens des droits imprescriptibles définis dans la charte des Droits de l'Homme

Les élus de la majorité municipale.

Les élus de la majorité municipale

La régression se poursuit...

Le rayonnement de la commune de Plouzané n'est plus qu'un vague souvenir ! Les efforts de la vie associative pour accompagner les habitants ne sont pas reconnus et pas soutenus par la municipalité. La tâche des bénévoles et des salariés des associations n'est pas valorisée. L'été 2004 s'achève dans la grisaille, la fermeture des équipements sociaux, culturels et sportifs accentue l'effet des contraintes climatiques.

Ouvrir des gymnases durant les vacances scolaires était un pari ambitieux partagé par les associations et la municipalité de gauche. Il fallait pour cela y consacrer

quelques moyens financiers ! Pourquoi le faisons-nous si volontiers ? Chacun sait combien il faut être attentif aux moindres incivilités dans les lieux publics (bâtiments, places, rues). Nous aimions afficher l'objectif de « vivre ensemble notre ville ».

En 2001, l'opposition municipale que nous étions devenus s'est révoltée en découvrant l'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique dictée par le Maire, nous disions qu'il s'agissait là d'hypocrisie manifeste, de vœux pieux. Nous opposions à cela l'activation de politiques en faveur de la jeunesse.

Depuis nous n'avons cessé de constater des

régressions, fermeture des équipements sportifs durant les vacances ; Contrat enfance, contrats temps libre passés avec la caisse d'allocations familiales menacés faute de considération de la part de la municipalité. Jusqu'où irons-nous dans la régression ?

Lors du conseil municipal de juin, la gauche s'est engagée officiellement, dans l'union en gardant chacun son identité. La gauche unie est déterminée à dénoncer l'inertie, l'attentisme, l'incompétence de la municipalité dans l'exercice de ses responsabilités. Le chemin sera long jusqu'en 2008.

Y. Duval, R. Guérec, F. Mescoff, F. Le Gall

Une gauche plus forte contre une droite ultra libérale

Les élus d'une autre gauche pour l'Avenir et le Parti Socialiste ont décidé de constituer un groupe d'opposition portant le nom de « Groupe de gauche » au conseil municipal. Pourquoi cette démarche ? Tout simplement pour préparer l'avenir. Malgré nos différences, en travaillant ensemble sur certains dossiers municipaux, nous serons plus efficaces pour contrer la politique libérale menée par la majorité de droite.

Comme nous l'avons déjà fait dans la majorité municipale de 1995 à 2001, nous gardons notre indépendance politique. Notre groupe ne change pas de cap et défend plus que

jamais les valeurs de gauche, qu'il a toujours mis en avant comme la défense de la laïcité, la justice sociale, la probité et la protection de l'environnement.

La majorité parlementaire continue sa politique dévastatrice sur le plan social, malgré les secousses électorales qu'elle a subies. Le Gouvernement est toujours à l'écoute du Baron du MEDEF avec la remise en cause des 35 heures un peu partout dans les entreprises et bien sûr au détriment des seuls salariés. Tout en gardant son objectif prioritaire : privatiser tout ce qui peut l'être dans les services publics.

A Plouzané cette même politique s'applique. Les aides à domicile ne sont plus des salariées municipales, le nettoyage de certains locaux municipaux est effectué par des entreprises privées. C'est une dynamique de la vie associative que l'on constate freinée, une délinquance qui s'accroît, une action sociale pas présente et une économie municipale manquant de ressort, en résumé une gestion communale à la dérive sans idées et sans ambition.

Où sont les belles promesses électorales de Monsieur le Maire ?

Les élus d'une Autre Gauche pour l'Avenir

CALENDRIER DES FÊTES



AU CENTRE CULTUREL

Samedi 16 octobre	Mairie – Service Animation : Cie LGK « Les aventures de Peter Pick » à 17h00
Vendredi 22 octobre	Théâtre sur cours : représentation
Samedi 23 octobre	Théâtre sur cours : représentation
Samedi 30 octobre	Concert organisé par SKARA B
Mercredi 17 novembre	Mairie – Service Animation : Théâtre des Zygomars : « Elefantino » à 15h00
Du 20 au 26 novembre	Mairie – Service Animation : Festival du conte
Samedi 27 novembre	Ecole municipale de musique : audition
Dimanche 28 novembre	An Amzer Poésie : spectacle poétique
Samedi 04 décembre	ALP : Théâtre
Samedi 11 décembre :	Mairie – Service Animation : Teatro delle Briciole « La poupée dans la poche »
Vendredi 17 décembre	Ecole municipale de musique : concert de Noël
Mardi 21 décembre :	Ecole municipale de musique : concert FEPEM 29

À LA SALLE DE TRÉMAÏDIC



Du 27 sept. Au 01 octobre	CLUB FEMININ : bourse aux vêtements
Samedi 02 octobre	APPEL – OGEC Ste Thérèse : Loto
Dimanche 10 octobre	Centre Communal d'Action Sociale : repas des Aînés
Du 16 au 17 octobre	APEL St Michel : Vide Grenier
Dimanche 24 octobre	PAC MAC : Loto
Jeudi 28 octobre	Mairie – Service Animation : Tréteaux chantants des Aînés
Samedi 06 novembre	Ecole Anita Conti : Loto
Dimanche 07 novembre	APE Ecole du Bourg : repas
Mercredi 11 novembre	PAC FOOT : repas
Jeudi 11 novembre	SEI BU KAN : Loto
Samedi 13 novembre	Mairie - Service Jeunesse : concert
Dimanche 14 novembre	APE Coat Edern : repas
Samedi 20 novembre	Kroas Saliou Bouge : repas de l'école
Dimanche 21 novembre	Club des Aînés : thé dansant
Samedi 27 novembre	APE Castel Nevez : Loto
Dimanche 28 novembre	Comité des fêtes des écoles privées : Kig ha Farz
Samedi 04 décembre	A petits pas : arbre de Noël
Dimanche 05 décembre	FNACA : couscous
Du 11 au 12 décembre	PAC FOOT : vide grenier
Mercredi 15 décembre	Mairie : Noël des enfants du personnel
Samedi 18 décembre	Mairie – repas du personnel

HALL DU CENTRE CULTUREL

Du 05 au 13 novembre LIRE A PLOUZANE : Exposition et animations

AU CENTRE SOCIAL DU BOURG

Samedi 16 octobre	FNACA : AG Comité Local
Du 19 au 22 octobre	LIRE A PLOUZANE : bourse aux jouets
Samedi 06 novembre	AIKIKAI : AG
Vendredi 06 novembre	OPEP : AG
Samedi 04 décembre	OPEP : Soirée Allemande
Dimanche 05 décembre	COP : exposition – vente
Lundi 13 décembre	APPEL Ste Anne : goûter

ET AUSSI...

Dimanche 03 octobre	Secours Populaire : Thé dansant
Jeudi 11 novembre	Salle du bourg : FNACA : Commémoration Armistice 14-18
Dimanche 28 novembre	Foyer Laïque : Amicale Laïque de Plouzané ; Foire aux jouets
Du 02 au 03 décembre	Secours Populaire : braderie
Samedi 18 décembre	Secours Populaire : goûter et arbre de Noël